

DEPARTEMENT DU NORD  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES  
S.I.G.A.L  
« SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »

Le 03 décembre deux mille vingt et un, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Bondues, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 16

**Étaient présents :** MM. Patrick DELEBARRE, Sébastien BROGNIART  
MM. Martin LEPOUTRE, M. Jean-Louis MUNCH, Pierre VERLEY, Louis LUTUN,  
Mmes Marie-Paule LEPERS, Françoise GOUBE

**Étaient absents ayant donné pouvoir :**

M. Dominique LEGRAND ayant donné pouvoir à M. DELEBARRE,  
M. Bernard GERARD, ayant donné pouvoir à Mme GOUBE,  
M. Pierre-Jean ANDRAL, ayant donné pouvoir à M. VERLEY,  
M. Miguel BEADES, ayant donné pouvoir à M. MUNCH,  
M. Jérôme MATHIEU, ayant donné pouvoir à M. LEPOUTRE,

**Était absente excusée :**

M. Jean-Philippe PROUVOST  
Mmes Nathalie HERBAUX et Gwendoline SPOTBEEN

N° 21-05-01

Finances

Décision modificative budgétaire n°4

Rapport de M. le Président,

Il vous est proposé de bien vouloir décider les modifications de crédits suivant le tableau ci-joint.

Délibération Adoptée à l'Unanimité

S.I.G.A.L

Syndicat Intercommunal pour la Gestion

de l'Aérodrome de Loisirs

Bureau de Piste

Avenue du Général de Gaulle

03 20 98 34 95

sigal-bondues@sigal.eu

Le Comité Syndical

Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Comité

Certifié conforme

Le Président

SIGAL  
Bureau de Piste  
216, Parc de l'Aérodrome  
59910 BONDUES

Tél : 03 20 98 34 95  
Courriel : sigal-bondues@sigal.eu



EXERCICE 2021- DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE n°4					
Imputation Budgétaire		Libellé	Dépenses	Recettes	
Fonction	Sous fonction	Article			
<b>INVESTISSEMENT</b>					
0	20	2121	Plantations	+1 €	
0	20	28188	Amortissements		+1 €
<b>TOTAL</b>				+1 €	+1 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
0	20	61521	Entretien de Terrain	+5 200 €	
0	20	6231	Annonces et insertions	+50 €	
0	20	627	Services Bancaires et assimilés	+100 €	
0	20	6811	Amortissements	+1€	
0	20	748388	Participation Communes Membres		+5 351 €
<b>TOTAL</b>				+ 5 351 €	+ 5 351 €